

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT  
HAUTES-ALPES

NOMBRE DE CONSEILLERS

- en exercice	13
- présents	9
- votants	11
- absents	4

Date de convocation :

**18/02/2026**

Date d'affichage :

**18/02/2026**

VOTE

- POUR	11
- CONTRE	0
- ABSTENTION	0

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le

ID : 005-210501458-20260224-013\_2026-DE

Berger  
Levrault

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de **ST-JEAN-ST-NICOLAS**

**Séance du mardi 24 février 2026**

L'an deux mille vingt-six, le mardi 24 février à 20 heures, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Rodolphe PAPET, Maire.

**Présents** : Josiane ARNOUX – Thierry BAUD – Monique JANIK – Marc-André DABAT – Isabelle DE COLOMBEL – Claude ALLAIRE– Caroline DANGEL– Eloïse RIBAIL

**Absents et représentés** : Daniel AUBERT (a donné pouvoir à Josiane ARNOUX) – Déborah BELIN (a donné pouvoir à Thierry BAUD)

**Absents** : Claude GUET – Michel PRETI

Monique JANIK est nommée secrétaire de séance

### **DELIBERATION N°013/2026 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE FESTIVAL « L'ÉCHO DES MOTS »**

**Le Maire expose :**

Le Festival de L'écho des mots rencontre un vif succès depuis 20 ans. Ce projet porté par la commune est devenu un évènement majeur pour la commune, le territoire du Champsaur Valgaudemar et le Département des Hautes Alpes. Il fédère de nombreux partenaires et soutiens autour de son développement.

La Communauté de Communes Champsaur Valgaudemar (CCCV), le Département des Hautes-Alpes et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Provence-Alpes-Côte d'Azur, peuvent être sollicités pour subventionner cette édition.

La dépense prévisionnelle du festival pour l'année 2026 se monte à 182 565 €.

**Le Maire propose** au Conseil Municipal d'adopter le plan de financement suivant :

DRAC	Département 05	CCCV
9 000 €	15 000€	12 000€

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** le plan de financement présenté pour le financement du festival L'écho des mots
- **AUTORISE** le Maire à solliciter les financeurs sus mentionnés

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme  
**LE MAIRE,**  
**Rodolphe PAPET**



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le  
et publication ou notification du

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le



ID : 005-210501458-20260224-013\_2026-DE